



(Archives famille)

Lorsque, venant de par l'autoroute, l'automobiliste débouche dans la vallée de l'Huveaune qui s'étale au pied du massif du Carlaban, il ne manque pas d'apercevoir, sur sa droite, légèrement en contrebas de l'autoroute, une belle et longue bâtisse blanche aux allures de petit château...

Mais la vision qu'il en a reste fugitive car son attention se reporte aussitôt, et fort heureusement pour lui, sur la route. Pas le temps non plus de voir, vitesse oblige, l'ancien parc tout autour du château aujourd'hui quartier militaire dont l'architecture le fait se confondre avec les autres constructions neuves qui l'entourent.

Ce que notre automobiliste a entrevu est bel et bien un château : le château de la Demande situé dans l'emprise du Quartier Viénot. Si la construction de ce dernier n'a été achevée qu'au début des années 1970, le régiment de Légion étrangère qui l'occupe est arrivé sur les lieux dès 1962. Quant au château et au parc qui formait jadis un vaste et beau domaine bien connu des Aubagnais, il faut remonter beaucoup plus loin dans le temps pour retrouver l'origine et pourra évoquer l'histoire. C'est à cette dernière que les pages qui suivent sont consacrées.

La constitution de ce domaine remonte au XVI^{ème} siècle Lorsque Nicolas de BAUSSET, seigneur de Roquefort et d'Aubagne, fait l'acquisition de plusieurs propriétés situées entre Aubagne et Camp Major. Par la suite ces terres se transmettent à la famille, au fil des générations, jusqu'en 1960.

À cette époque Joachim de Beausset vend le domaine à Mme de Bremond, veuve de Louis Demandolx, conseiller du roi de France. Leur fils Dominique, sénéchal de la maréchaussée, hérite de la propriété sur laquelle une grande bastide a été construite au XVIII^{ème} siècle. Le nouveau maître des lieux baptise sa propriété du nom de «La Demande» car celui de Demandolx reste difficilement prononçable. Des prés, des jardins d'agrément, vignes, oliviers, arbres fruitiers et bois couvrent une centaine d'hectares de terres bien arrosées. La propriété est mitoyenne à l'est d'un autre grand domaine. Elle est délimitée au nord par le chemin de Marseille à Allauch. Du côté sud, elle descend jusqu'aux rives de l'Huveaune.

Plus tard, la propriété passe entre les mains de Jean Cretan qui la vend en 1809 à un riche négociant marseillais, Philippe Richard qui a deux fils : Anatole et Arthur. À la mort de leur père, les frères héritent du domaine mais la bastide est, à cette époque, complètement délabrée. Anatole et Arthur Richard font alors appel à Marius Bérengier, architecte marseillais très réputé et à Désiré Michel, cimentier. Ils leur commandent l'agrandissement et la restauration complète de la bastide.

Marius Bérengier construit les deux ailes latérales du côté nord limitant ainsi, entre les deux branches d'un «U», la cour d'honneur et l'entrée du bâtiment tout en respectant la dénivelée du terrain, l'allure du corps central et de la toiture à quatre pentes. Désiré Michel unifie les façades, anciennes et nouvelles, avec un procédé mis au point à cette époque et qui consiste à appliquer du ciment sur des motifs standardisés permettant ainsi de conserver le classicisme

et l'ordonnancement existants dans le style du siècle précédent.

Au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, le domaine va connaître une période faste. Pour les frères Richard, le parc environnant devient le sujet de recherches botaniques et de plantations qui mêlent les essences exotiques à la flore provençale. Toute la partie nord du domaine se transforme en une magnifique par cet se couvre d'essences rares telles que : baobabs, séquoias, cèdres bleus, poivriers, eucalyptus. Ils entreprennent un véritable programme d'aménagement du château avec l'embellissement et l'agrandissement de la terrasse panoramique qui s'ouvre côté sud et surplombe une belle pièce d'eau et des jardins aménagés.

Mais dans les années 1860, la propriété des frères Richard, qui s'étend jusqu'aux rives de l'Huveaune subit les conséquences du progrès. En effet, les ingénieurs du chemin de fer viennent d'arrêter le tracé définitif de la voie ferrée devant relier Marseille à Toulon. Cette voie passe en plein milieu de la propriété, la coupant en deux et l'amputant de quelques hectares de terrain. Par la suite, d'autres ingénieurs, des Ponts et Chaussées cette fois, non moins zélés que leurs confrères, grignotent à leur tour quelques arpents supplémentaires pour faire passer, parallèlement à la voie ferrée, la nouvelle route de La Valentine à Aubagne. Les prés du «Bras d'or» et de «La Botte» qui couvraient la partie sud du domaine se trouvent ainsi séparés du reste de la propriété et disparaissent du paysage. Après ces chantiers, la surface totale du domaine est réduite à soixante-dix hectares.



Photo prise le 18 Août 1913 (Archives famille)

Madame Denise Laugier et son mari, Auguste Laugier sont les plus proches héritiers des frères Richard qui, restés célibataires, leur lèguent leur fortune.

En 1909, à la mort d'Arthur, dernier descendant de la lignée des Richard, la propriété de La Demande revient donc à Denise Laugier.

Mais la seconde guerre mondiale va sonner le glas de ce domaine enchanteur.

En novembre 1942, la France tout entière se trouve occupée par l'ennemi et une colonne militaire allemande comptant des éléments de la Kriegsmarine prend possession du domaine.

La famille Laugier est expulsée et ne dispose que d'un délai de quarante-huit heures pour quitter les lieux. Faute de temps suffisant, elle ne peut emporter que l'essentiel si bien que la presque totalité du mobilier et des objets précieux restent dans le château.

Après le débarquement allié en Provence d'Août 1944, la 23^e compagnie du Bataillon de télégraphistes coloniaux d'Indochine, unité formée de tirailleurs indochinois bloqués en France pendant la durée de la guerre, prend possession du domaine. Cette compagnie a pour mission le nettoyage et la remise en état du camp après le départ précipité de la Kriegsmarine et les courts stationnements des troupes alliées après le Débarquement. L'occupation allemande avait multiplié un peu partout dans le domaine les constructions hétéroclites dont beaucoup étaient restées inachevées. Soixante-quatorze de ces petites constructions seront recensées à la fin de la guerre. Quelques-unes subsistent et sont encore utilisées aujourd'hui.

Alors que la France fête sa libération, la famille espère reprendre possession de son domaine mais l'armée occupe toujours les lieux. La troupe ne cantonne d'ailleurs que sous les guitounes et dans les bâtiments construits par les Allemands, considérés comme prises de guerre et appartenant, de ce fait, à l'État. En Mars 1945, afin de tenter de retirer de cette propriété le plus grand bénéfice possible, avant une éventuelle expropriation, la famille vend les arbres existants sur le domaine et les destine à la coupe. Elle intente un procès à l'État qui est plaidé jusqu'en Cour de Cassation. La Cour suprême tranche en sa faveur et accorde finalement à la famille de maigres dommages et intérêts. Mais le domaine reste affecté à l'armée qui envisage de l'aménager en Centre d'Instruction pour les jeunes recrues.

À l'automne 1945, à l'occasion de la commémoration de la libération d'Aubagne, Monsieur Cresp, maire de la cité, invite le général de Lattre de Tassigny à présider la cérémonie. Le lendemain, il présente au «Libérateur de la Ville», le camp de La Demande que la 23^e compagnie du Bataillon de télégraphistes coloniaux d'Indochine vient de quitter. Après la visite des lieux, le maire dit au général «qu'il y a bien là un endroit rêvé pour installer un cantonnement militaire». Le général comprend tout de suite le parti à tirer, pour l'armée, d'un tel site qui présente, outre sa majesté, de nombreux avantages.

Le domaine est vaste, situé à un kilomètre de la gare SNCF d'Aubagne, à proximité du camp militaire de Carpiagne et des zones portuaires de Marseille et de Toulon. De plus, la proximité du massif de l'Etoile offre des possibilités de manœuvre quasi illimitées. Finalement, peu de temps après la visite du général, l'État fait officiellement l'acquisition du domaine de La Demande et de son château.

Utilisé comme centre démobilisateur à la fin de la guerre, le domaine devient, en 1946, un dépôt dans lequel sont regroupés des prisonniers allemands. Le camp héberge ensuite un centre d'instruction avant d'accueillir un escadron de gendarmes mobiles de la Garde Républicaine qui rejoindra plus tard la caserne des Arnavaux à Marseille. Enfin, après les événements d'Algérie, c'est la Légion étrangère qui prend possession des lieux. Déjà en 1946, plusieurs de ses éléments, venant du camp de Carpiagne, y avaient transité avant d'embarquer pour l'Indochine.

LA NAISSANCE DU NOUVEAU QUARTIER VIÉNOT

L'état des lieux après vingt ans d'occupation militaire n'est guère engageant pour les premiers éléments de la Légion qui débarquent d'Algérie. Pourtant en octobre 1962, le drapeau du 1^{er} Régiment étranger, le colonel Vaillant et son état-major s'installent tant bien que mal dans le domaine où tout est à faire. En quelques années, le camp de La Demande va devenir le Quartier Viénot, nouvelle «Maison Mère» de la Légion étrangère après Sidi-Bel-Abbès.

Peu de temps après l'arrivée de la Légion dès 1963, la construction de l'autoroute ampute le camp de toute sa partie sud, condamnant celui-ci à l'état de terrain vague sur lequel sera construit, quelques années plus tard, le complexe sportif du Bras d'Or et de La Botte. Le nouveau tracé de la route d'Aubagne-Marseille qui longe l'autoroute a pour conséquence la disparition des jardins et de la fontaine aménagée contre le mur de soutènement de la terrasse du château et des deux anciennes entrées. Logés sous les guitounes, les légionnaires passent leur premier hiver provençal dans des conditions difficiles. Mais bientôt, malgré vents et marées, ils retrouvent leur instinct de bâtisseurs.

Bulldozers, grues et camions commencent leur ballet. Tout s'organise dans ce vaste chantier qu'est devenu le camp de La Demande. La future place d'armes est tracée et les fondations des premiers bâtiments sont coulées. Le régiment a la certitude d'être chez lui à Aubagne et, gardien des traditions de la Légion, il concrétise cet état de fait par un signe on ne peut plus symbolique : la reconstruction et l'inauguration du monument aux morts, le 30 avril 1963, jour du centième anniversaire du combat de Camerone, alors que les bâtiments ne sont pas encore sortis de terre.

Dans la même ligne de pensée, la construction d'un nouveau musée apparaît à tous comme indispensable, alors même que l'installation des hommes et des services est encore plus sommaire.

Article paru dans la revue «Le képi blanc»

Description de La Demande du temps du dernier des frères Richard, par un faïencier aubagnais bien connu, M. Georges SICARD

Dès l'extrémité de l'allée des Marronniers, après la faïencerie Aubert et la tannerie Givonne, disparues depuis, on voyait sur la gauche, en contrebas de la route, bordant l'Huveaune, un pré splendide servant d'écrin à une pièce d'eau en forme de botte, chère aux pêcheurs et aux baigneurs clandestins. «La Botte», c'était les prémices des merveilles de La Demande. Passé le pont sur la voie ferrée, on avait à gauche la petite pinède de la Fainéante. Sur la droite, on voyait un cabanon perché sur la minime falaise collineuse dominant l'entrée du chemin des Lignièrès. Ce n'est

qu'après l'embranchement sur la droite du chemin de la Tuillière et des Royantes qu'on apercevait les deux entrées aux magnifiques grilles forgées de La Demande.

Avec mon père, nous passions par l'entrée de service qui s'ouvrait sur le chemin de la Tuillière. En passant sous la passerelle de bois, j'étais toujours étonné qu'il n'y eut pas dessus une Japonaise en kimono avec son ombrelle de soie colorée. La chose eut été d'autant plus naturelle qu'il y avait dans l'oasis où nous pénétrions de petits ponts sur des ruisselets, des serres regorgeant de fleurs exotiques, des arbres énormes et puis des allées bordées de bambous joignant très haut leurs feuillages comme les nervures de voûtes gothiques. Il y avait une pièce d'eau si limpide que son miroir doublait la troupe de cygnes s'y glissant en un ballet silencieux. Il y avait des gazelles effarouchées qui couraient dans les fourrés épais, il y avait d'immenses volières dans lesquelles des oiseaux colorés pouvaient se croire en liberté en de chaudes et luxuriantes forêts d'une plus clémente latitude.

Le château de La Demande, assez simple et d'un style architectural mal défini, n'était pas aussi somptueux qu'on l'imagine en supputant la superficie des terres, le nombre et l'ampleur des dépendances, l'élégance racée des entrées. De la route, on ne le voyait pas car il était masqué à la vue par une épaisse haie de bambous de Chine. La bamboueraie de Monsieur Richard, et dont il était très fier, était une des plus belles de Provence, rappelant un peu celle d'Anduze dans le Gard qui est la plus vaste d'Europe...

Propos recueillis par le Lieutenant-colonel Constantin LIANOS, auprès de Madame Odile GREVOZ au stade olympique de Rome le 1^{er} et 2 Juin 2014.

En effet, c'est au cours du séjour à Rome le 31 Mai, 1^{er} et 2 Juin 2014 que j'ai fait la connaissance de Madame Odile GREVOZ qui habite à Marseille à 200 mètres de mon domicile !

Commentaires de Mme Patricia GOMEZ-BASQUEZ, mon assistante:

L'histoire du Domaine de La Demande que j'ignorais est édifiante : voilà un domaine rendu enchanteur par le travail des hommes et leur raffinement, brutalement morcelé, occupé, ravagé... et jamais lâché par l'Etat, au détriment d'une famille spoliée. Tout un patrimoine de beauté massacré, acquis à peu de frais par le rouleau compresseur de la République : "A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire" n'est-ce-pas ?

Heureusement, la Légion, chassée elle aussi de sa Maison Mère d'Algérie, a pris possession des lieux et a rebâti mais... quand même, quelle injustice ! Brrrrr, je suis révoltée mais ça passera.